



## RAPPORT DE GESTION

---

### TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE .....	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2013 .....	2
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS .....	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....	8
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ .....	12
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....	21
INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....	27
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....	34

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») couvre les principales activités du deuxième trimestre 2013 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent.

Tous les montants sont en dollars canadiens (« dollars CA ») à moins d'avis contraire. Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012.

Québecor est une société de gestion détenant une participation de 75,4 % dans Québecor Média inc. (« Québecor Média »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Québecor Média exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement, et Technologies et communications interactives. Québecor Média déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

Le 1<sup>er</sup> juin 2013, Québecor Média a vendu son site Internet spécialisé *Jobboom* pour une contrepartie en espèces de 57,5 M\$. De plus, Québecor Média s'est engagée à vendre son site Internet spécialisé *Réseau Contact* le ou vers le 31 octobre 2013 pour une contrepartie en espèces de 7,5 M\$ sous réserve de conditions liées au transfert technologique. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 37,3 M\$ résultant de la vente de *Jobboom*, ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie. Dans ce rapport de gestion, seules les activités poursuivies de Québecor sont considérées dans l'analyse des résultats d'exploitation sectoriels.

## FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2013

- Le chiffre d'affaires de Québecor a totalisé 1,09 G\$ au deuxième trimestre 2013, en hausse de 8,6 M\$ (0,8 %) par rapport au deuxième trimestre 2012.
- Le 8 mai 2013, Robert Dépatie, président et chef de la direction de Vidéotron Itée (« Vidéotron ») depuis 2003, a accédé au poste de président et chef de la direction de Québecor et de Québecor Média, en remplacement de Pierre Karl Péladeau. Ce dernier a été nommé à la présidence du conseil d'administration de Québecor Média et de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »), en remplacement de Serge Gouin, qui a pris sa retraite. Il a également été nommé vice-président du conseil d'administration de Québecor. Manon Brouillette a été nommée présidente et chef de l'exploitation de Vidéotron.
- Le 8 juillet 2013, Aldo Giampaolo a été nommé président et chef de la direction du groupe Divertissement et sports de Québecor Média. Monsieur Giampaolo possède une vaste expertise en matière de gestion d'événements majeurs et de mégacomplexes à vocation sportive et culturelle. Par ailleurs, Caroline Roy accédera le 26 août 2013 au poste de vice-présidente, Développement et stratégie de QMI Numérique, une nouvelle unité d'affaires qui se veut un centre d'expertise en technologie numérique axé, notamment, sur la recherche et le développement.

### Télécommunications

- Au deuxième trimestre 2013, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 30,8 M\$ (4,8 %) de ses revenus et de 23,0 M\$ (7,7 %) de son bénéfice d'exploitation.
- Tous les principaux services de Vidéotron ont enregistré une progression de leurs revenus au deuxième trimestre 2013 : accès Internet (12,5 M\$ ou 6,5 %), téléphonie mobile (12,2 M\$ ou 29,8 %), téléphonie par câble (6,4 M\$ ou 5,7 %) et télédistribution (3,5 M\$ ou 1,3 %).
- Augmentation nette de 13 000 unités de service<sup>1</sup> au deuxième trimestre 2013, contre 31 100 à la même période de 2012. Le nombre total d'unités de service a augmenté de 204 600 (4,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2013.
- Le 29 mai 2013, Vidéotron et Rogers Communications Partnership (« Rogers ») ont annoncé une entente d'une durée de 20 ans visant la construction et l'exploitation d'un réseau sans fil partagé LTE (technologie d'évolution à long terme) au Québec et dans la région d'Ottawa. Dans le cadre de cette entente, Vidéotron et Rogers se répartiront les coûts de déploiement et d'exploitation de ce réseau partagé. De plus, les deux parties s'offriront mutuellement des services sur une période de 10 ans pour lesquels Vidéotron recevra un total de 93,0 M\$ et Rogers recevra un total de 200,0 M\$. En plus de l'entente de partage de réseau et sous réserve des approbations des autorités de réglementation, Vidéotron aura l'option, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, de vendre à Rogers la portion inutilisée de son spectre AWS dans la région de Toronto pour un montant de 180,0 M\$.

---

<sup>1</sup> La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et sans fil, et de téléphonie par câble à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

## **Médias d'information**

- Le 16 juillet 2013, Corporation Sun Media a annoncé de nouvelles mesures de restructuration pour assurer le positionnement favorable à long terme de ses médias d'information sur toutes les plateformes de diffusion, notamment les plateformes numériques. Ces mesures entraîneront l'abolition de 360 postes, la fermeture de 8 publications et de 3 journaux urbains gratuits – soit les journaux *24 Hours* d'Ottawa, de Calgary et d'Edmonton –, ainsi qu'une série d'initiatives visant à accroître l'efficacité opérationnelle. Le coût de ces mesures est estimé à 15,0 M\$. Les économies totales annuelles attribuables à ces mesures sont évaluées à environ 55,0 M\$. Corporation Sun Media entend poursuivre ses investissements et favoriser l'expansion de ses journaux et publications possédant un fort potentiel de croissance sur les plateformes de diffusion papier et numérique.

## **Télédiffusion**

- Le 18 juillet 2013, Groupe TVA a annoncé l'acquisition de Les Publications Charron & Cie inc., éditeur du magazine *La Semaine*, et de Charron Éditeur inc. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de Groupe TVA de demeurer en tête du marché de l'édition de magazines au Québec.
- Le 5 juin 2013, Groupe TVA a annoncé qu'elle mettait en place un plan de rationalisation afin de conserver sa position de chef de file au Québec, de protéger la qualité de ses contenus et de maintenir ses investissements, compte tenu du contexte économique difficile pour les médias au chapitre des revenus publicitaires. Ce plan, qui touche tous les secteurs de l'entreprise, comprend l'abolition d'environ 90 postes chez Groupe TVA, soit 4,5 % de l'effectif total.

## **Autres secteurs**

- Le 24 mai 2013, Québecor a annoncé l'acquisition de Gestion d'événements GesteV Inc. (« GesteV »), une entreprise de gestion d'événements sportifs et culturels active dans la région de Québec. Fondée en 1992, GesteV a produit, notamment, des événements prestigieux tels que la course extrême Red Bull Crashed Ice, le Vélirium (Coupe du monde de vélo de montagne), la course Transat Québec Saint-Malo, la Coupe du monde FIS de ski de fond Sprint Québec et le Snowboard Jamboree dans les Championnats du monde FIS de snowboard.

## **Financement**

Les opérations financières suivantes ont été réalisées depuis la fin du premier trimestre 2013.

- Le 17 juin 2013, Vidéotron a annoncé la clôture de l'émission et de la vente de billets de premier rang d'un montant en capital global de 400,0 M\$, portant intérêt à un taux de 5,625 % et échéant le 15 juin 2025. Il s'agit des premières obligations d'un émetteur à rendement élevé d'une échéance de 12 ans à être émises sur le marché canadien. La vigueur de la demande a permis à Vidéotron d'augmenter la taille du placement à des conditions favorables.
- Le 2 juillet 2013, Vidéotron a utilisé le produit tiré de son placement de billets de premier rang portant intérêt à 5,625 % pour financer le remboursement par anticipation et le retrait d'un montant en capital global de 380,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant en avril 2018.
- Le 31 juillet 2013, Québecor Média a émis un avis pour le remboursement le 30 août 2013 d'un montant en capital de 265,0 M\$US de ses billets de premier rang émis le 17 janvier 2006 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016. Les billets seront remboursés à un prix de 101,292 % de leur montant en capital.
- Le 1<sup>er</sup> août 2013, Québecor Média a conclu une facilité de crédit de prêt à terme garanti de premier rang de 350,0 M\$US qui sera émis à un prix d'escompte de 99,50 % le 29 août 2013. Le prêt à terme portera intérêt au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») américain, assujéti à un LIBOR plancher de 0,75 %, majoré d'une prime de 2,50 %. Cette facilité de crédit prévoit des paiements d'amortissement trimestriels correspondants à 1,00 % par année du montant en capital initial, et le solde est payable le 17 août 2020.
- Le 7 août 2013, le conseil d'administration de la Société a approuvé un fractionnement des actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et des actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») en circulation de la Société, à raison de 2 pour 1. Ainsi, les porteurs d'actions de la Société recevront une action additionnelle pour chaque action détenue à la date de clôture des registres le 14 août 2013, sous réserve de l'approbation des dépôts réglementaires auprès de la Bourse de Toronto (« TSX »). Les négociations sur les actions de la Société, sur la nouvelle base de 2 pour 1, commenceront à l'ouverture des marchés le 16 août 2013.

## MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice d'exploitation, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation, tel que concilié avec (la perte nette) le bénéfice net conformément aux IFRS, comme (la perte nette) le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition, (la perte) le gain sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Société est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 1****Rapprochement du bénéfice d'exploitation présenté dans ce rapport avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice (perte) d'exploitation :				
Télécommunications	322,1 \$	299,1 \$	636,6 \$	600,0 \$
Médias d'information	23,9	35,6	29,6	51,3
Télédiffusion	18,1	18,5	16,2	11,5
Loisir et divertissement	(0,6)	(1,1)	(2,3)	(0,8)
Technologies et communications interactives	4,4	3,0	5,7	6,0
Siège social	(0,1)	(1,5)	(0,5)	3,8
	<b>367,8</b>	353,6	<b>685,3</b>	671,8
Amortissement	(164,8)	(144,1)	(327,4)	(286,0)
Frais financiers	(98,4)	(81,8)	(195,6)	(167,4)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(202,7)	41,9	(195,0)	114,1
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(7,6)	12,0	(9,2)	10,9
Dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	(14,5)
(Perte) gain sur refinancement de dettes	(18,9)	–	(18,9)	2,4
Recouvrement (charge) d'impôts sur le bénéfice	30,6	(50,3)	10,5	(89,7)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	38,1	2,0	40,1	4,9
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>	<b>(55,9) \$</b>	133,3 \$	<b>(10,2) \$</b>	246,5 \$

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies**

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et (la perte) le gain sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements, (de la perte nette) du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et du bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 2****Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	52,9 \$	46,1 \$	84,5 \$	82,3 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(202,7)	41,9	(195,0)	114,1
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(7,6)	12,0	(9,2)	10,9
Dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	(14,5)
(Perte) gain sur refinancement de dettes	(18,9)	–	(18,9)	2,4
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	59,9	(13,2)	56,6	(26,5)
Activités abandonnées	38,1	2,0	40,1	4,9
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	33,2	(23,3)	32,4	(36,7)
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>(45,1) \$</b>	<b>65,5 \$</b>	<b>(9,5) \$</b>	<b>136,9 \$</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

**Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs**

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit un rapprochement avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média**

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de cette filiale.

## **Revenu mensuel moyen par abonné**

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et mobile par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et mobile par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

# ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

## Comparaison des deuxièmes trimestres 2013 et 2012

**Revenus** de 1,09 G\$, en hausse de 8,6 M\$ (0,8 %).

- Progression dans le secteur Télécommunications (30,8 M\$ ou 4,8 % des revenus du secteur).
- Revenus stables dans les secteurs Télédiffusion et Loisir et divertissement.
- Recul dans les secteurs Médias d'information (25,6 M\$ ou -10,0 %) et Technologies et communications interactives (3,6 M\$ ou -9,1 %).

**Bénéfice d'exploitation** de 367,8 M\$, en hausse de 14,2 M\$ (4,0 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (23,0 M\$ ou 7,7 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Technologies et communications interactives (1,4 M\$ ou 46,7 %). Écarts favorables dans le secteur Loisir et divertissement (0,5 M\$) et au siège social (1,4 M\$).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (11,7 M\$ ou -32,9 %) et Télédiffusion (0,4 M\$ ou -2,2 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 0,6 M\$ relativement à la charge consolidée de rémunération à base d'actions au deuxième trimestre 2013, par rapport à la même période de 2012. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 4,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2013.

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 45,1 M\$ (0,73 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2013, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 65,5 M\$ (1,02 \$ par action de base) à la même période de 2012, soit un écart défavorable de 110,6 M\$ (1,75 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
  - un écart défavorable de 244,6 M\$ au chapitre des pertes et gains sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
  - la hausse de 20,7 M\$ de la charge d'amortissement ;
  - un écart défavorable de 19,6 M\$ au chapitre de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux ;
  - une perte sur refinancement de dettes de 18,9 M\$ inscrite au deuxième trimestre 2013 ;
  - une augmentation de 16,6 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés par :

- l'écart favorable de 27,6 M\$ du bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires, expliqué principalement par le gain sur disposition de *Jobboom* ;
- la hausse de 14,2 M\$ du bénéfice d'exploitation.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 52,9 M\$ au deuxième trimestre 2013 (0,85 \$ par action de base), contre 46,1 M\$ (0,72 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2012, soit une hausse de 6,8 M\$ (0,13 \$ par action de base).

**Charge d'amortissement** de 164,8 M\$ au deuxième trimestre 2013, soit une hausse de 20,7 M\$ qui s'explique essentiellement par l'impact des importants investissements en immobilisations depuis 2011 dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des immobilisations relatives à la modernisation des réseaux par câble et mobile, et à l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements.

**Frais financiers** de 98,4 M\$, en hausse de 16,6 M\$, expliquée surtout par le niveau d'endettement plus élevé, en raison du rachat par endettement, en octobre 2012, des actions de Québecor Média détenues par CDP Capital d'Amérique Investissement inc. (« CDP Capital »), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« la Caisse »).



**Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers** de 202,7 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre un gain de 41,9 M\$ à la même période de 2012. Cet écart défavorable de 244,6 M\$ s'explique principalement par la variation défavorable de la juste valeur des options de règlement anticipé due à la fluctuation des taux d'intérêt et des primes de crédit, ainsi que par le renversement de la juste valeur de l'option de règlement anticipé liée aux billets de premier rang de Vidéotron remboursés le 2 juillet 2013.

**Charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux** de 7,6 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre un gain de 12,0 M\$ au deuxième trimestre 2012, soit un écart défavorable de 19,6 M\$.

- Au deuxième trimestre 2013, le secteur Télédiffusion a enregistré une charge de restructuration de 1,5 M\$ en rapport avec des réductions d'effectifs, ainsi qu'une charge de dépréciation d'actifs de 0,6 M\$. Un gain sur disposition d'entreprises de 12,9 M\$ avait été enregistré au deuxième trimestre 2012 dans le secteur Télédiffusion à la suite de la vente des participations qui étaient détenues par Groupe TVA dans les chaînes spécialisées mysteryTV et The Cave.
- Les autres secteurs ont enregistré une charge nette de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 5,5 M\$ au deuxième trimestre 2013 (0,9 M\$ au deuxième trimestre 2012).

**Perte sur refinancement de dettes** de 18,9 M\$ au deuxième trimestre 2013.

- Le 3 juin 2013, Vidéotron a émis un avis visant le remboursement, le 2 juillet 2013, de 380,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant en avril 2018, pour un prix de 104,563 % du montant nominal. Par conséquent, une perte totale de 18,9 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2013, y compris un gain de 6,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

**Recouvrement d'impôts sur le bénéfice** de 30,6 M\$ (taux d'imposition effectif de 24,6 %) au deuxième trimestre 2013, contre une charge d'impôts de 50,3 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,7 %).

- L'écart favorable de 80,9 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice s'explique surtout par la variation défavorable (de la perte) du bénéfice avant impôts, alors que la baisse du taux d'imposition effectif s'explique par l'impact de la combinaison des taux d'impôts sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

## **Comparaison des premiers semestres 2013 et 2012**

**Revenus** stables de 2,14 G\$.

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (53,9 M\$ ou 4,2 % des revenus du secteur).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (51,1 M\$ ou -10,5 %), Loisir et divertissement (6,6 M\$ ou -5,1 %), Technologies et communications interactives (5,0 M\$ ou -6,6 %) et Télédiffusion (2,4 M\$ ou -1,0 %).

**Bénéfice d'exploitation** de 685,3 M\$, en hausse de 13,5 M\$ (2,0 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (36,6 M\$ ou 6,1 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Télédiffusion (4,7 M\$ ou 40,9 %).
- Baisse dans les secteurs Médias d'information (21,7 M\$ ou -42,3 %), Loisir et divertissement (1,5 M\$), Technologies et communications interactives (0,3 M\$ ou -5,0 %) et siège social (4,3 M\$), expliqué principalement dans ce dernier cas par la variation défavorable de la juste valeur des options d'achat d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québec Média a entraîné un écart favorable de 3,8 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours du premier semestre 2013, par rapport à la même période de 2012. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québec a entraîné un écart défavorable de 4,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours du premier semestre 2013.

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 9,5 M\$ (0,15 \$ par action de base) au premier semestre 2013, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 136,9 M\$ (2,15 \$ par action de base) à la même période de 2012, soit un écart défavorable de 146,4 M\$ (2,30 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
  - un écart défavorable de 309,1 M\$ au chapitre des pertes et gains sur évaluation et conversion d'instruments financiers ;
  - la hausse de 41,4 M\$ de la charge d'amortissement ;
  - la hausse de 28,2 M\$ des frais financiers ;
  - l'écart défavorable de 21,3 M\$ des pertes et gains sur refinancement de dettes ;
  - un écart défavorable de 20,1 M\$ au chapitre de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart favorable de 27,5 M\$ du bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires, expliqué principalement par le gain sur disposition de *Jobboom* ;
- l'écart favorable de 14,5 M\$ de la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition, sans incidence fiscale ;
- la hausse de 13,5 M\$ du bénéfice d'exploitation.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 84,5 M\$ au premier semestre 2013 (1,36 \$ par action de base), contre 82,3 M\$ (1,30 \$ par action de base) à la même période de 2012, soit une hausse de 2,2 M\$ (0,06 \$ par action de base).

**Charge d'amortissement** de 327,4 M\$, soit une hausse de 41,4 M\$, qui s'explique essentiellement par les raisons mentionnées dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2013 et 2012.

**Frais financiers** de 195,6 M\$, en hausse de 28,2 M\$, expliquée surtout par le niveau d'endettement plus élevé, en raison du rachat par endettement, en octobre 2012, des actions de Québecor Média détenues par CDP Capital, une filiale de la Caisse.

**Perte sur évaluation et conversion d'instruments financiers** de 195,0 M\$ au premier semestre 2013, contre un gain de 114,1 M\$ à la même période de 2012, soit un écart défavorable de 309,1 M\$ principalement attribuable à la variation défavorable de la juste valeur des options de règlement anticipé due à la fluctuation des taux d'intérêt et des primes de crédit et au renversement de la juste valeur de l'option de règlement anticipé liée aux billets de premier rang de Vidéotron remboursés le 2 juillet 2013.

**Charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux** de 9,2 M\$ au premier semestre 2013, contre un gain de 10,9 M\$ au premier semestre 2012, soit un écart défavorable de 20,1 M\$.

- Au premier semestre 2013, le secteur Télédiffusion a enregistré une charge de restructuration de 2,1 M\$ (0,1 M\$ au premier semestre 2012) relative à des réductions d'effectifs, ainsi qu'une charge de dépréciation d'actifs de 1,0 M\$. Un gain sur disposition d'entreprises de 12,9 M\$ avait été enregistré au premier semestre 2012 dans le secteur Télédiffusion à la suite de la vente des participations qui étaient détenues par Groupe TVA dans les chaînes spécialisées *mysteryTV* et *The Cave*.
- Les autres secteurs ont enregistré une charge nette de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 6,1 M\$ au premier semestre 2013 (1,9 M\$ à la même période de 2012).

**Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition** de 14,5 M\$ au premier semestre 2012.

- L'adoption, en 2012, des nouveaux tarifs relatifs à la contribution des entreprises aux coûts qui découleraient des services de récupération des matières résiduelles fournis par les municipalités au Québec a eu un impact défavorable sur les coûts d'exploitation des activités d'édition de magazines. La Société a donc revu son plan d'affaires pour ce secteur au premier trimestre 2012 et a conclu que le montant de l'écart d'acquisition n'était plus totalement recouvrable. Une charge non monétaire liée à la dépréciation de l'écart d'acquisition de 14,5 M\$ (sans incidence fiscale) a été comptabilisée.

**Perte sur refinancement de dettes** de 18,9 M\$ au premier semestre 2013, contre un gain de 2,4 M\$ à la même période de 2012.

- Le 3 juin 2013, Vidéotron a émis un avis visant le remboursement, le 2 juillet 2013, de 380,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant en avril 2018, pour un prix de 104,563 % du montant nominal. Par conséquent, une perte totale de 18,9 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2013, y compris un gain de 6,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Au premier semestre 2012, Vidéotron a remboursé la totalité des billets de premier rang d'un montant en capital de 395,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant en janvier 2014. Au cours de la même période, Québecor Média a remboursé un montant en capital de 260,0 M\$US des billets de premier rang, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016, et a réglé les contrats de couverture afférents. Ces transactions ont entraîné un gain sur refinancement de dettes total de 2,4 M\$.

**Recouvrement d'impôts sur le bénéfice** de 10,5 M\$ (taux d'imposition effectif de 17,3 %) au premier semestre 2013, comparativement à une charge d'impôts de 89,7 M\$ (taux d'imposition effectif de 25,9 % en considérant seulement les éléments imposables et déductibles) à la même période de 2012.

- L'écart favorable de 100,2 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice s'explique surtout par la variation défavorable (de la perte) du bénéfice avant impôts, alors que la baisse du taux d'imposition effectif s'explique par l'impact de la combinaison des taux d'impôts sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

### Télécommunications

#### Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2013

**Revenus** de 678,0 M\$, soit une progression de 30,8 M\$ (4,8 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 271,4 M\$, soit une progression de 3,5 M\$ (1,3 %) principalement due à l'augmentation des revenus générée par la location de terminaux numériques, à l'adhésion à la diffusion en haute définition et à la hausse des commandes à la vidéo sur demande et à la télé payante.
- Revenus des services d'accès Internet de 204,0 M\$, en hausse de 12,5 M\$ (6,5 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la clientèle.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 119,5 M\$, soit une hausse de 6,4 M\$ (5,7 %) provenant surtout de la progression de la clientèle, de la hausse de certains tarifs et du nombre de lignes pour la clientèle affaires.
- Revenus du service de téléphonie mobile de 53,1 M\$, une progression de 12,2 M\$ (29,8 %) due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 16,0 M\$, en hausse de 0,3 M\$ (1,9 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 8,3 M\$, en baisse de 2,6 M\$ (-23,9 %). La diminution due aux stratégies promotionnelles axées sur la location d'équipements de télédistribution a été contrebalancée en partie par la hausse des revenus d'équipements en téléphonie mobile.
- Revenus autres de 5,7 M\$, soit une baisse de 1,5 M\$ (-20,8 %) attribuable à la fermeture de magasins Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») et à la baisse des redevances des magasins franchisés.

**RMPA** de Vidéotron de 117,24 \$ au deuxième trimestre 2013, contre 110,75 \$ à la même période de 2012, soit une croissance de 6,49 \$ (5,9 %).

#### Statistiques de clientèles

*Unités de service* – Au 30 juin 2013, le nombre total d'unités de service s'établissait à 4 961 400, soit une hausse de 13 000 unités (0,3 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2013, contre une augmentation de 31 100 au deuxième trimestre 2012 (tableau 3). Le nombre total d'unités de service a augmenté de 204 600 (4,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2013. Les unités de service représentent l'addition des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et sans fil, et de téléphonie par câble, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

*Télédistribution* – Le nombre de clients pour l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 16 800 (-0,9 %) au deuxième trimestre 2013, contre une diminution de 16 100 clients au même trimestre de 2012, et elle a diminué de 5 500 clients (-0,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2013 (tableau 3). En raison des nombreux déménagements qui ont lieu au Québec au cours du deuxième trimestre, il n'est pas inhabituel d'enregistrer des variations négatives. À la fin du deuxième trimestre 2013, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 832 400 clients, soit un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 67,3 %, contre 68,6 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 723 800 à la fin de juin 2013, contre 2 681 100 un an plus tôt).

- Au 30 juin 2013, le service illico télé numérique desservait 1 502 000 clients. Ce service a recruté 1 700 clients au deuxième trimestre 2013, en hausse de 0,1 %, contre une progression de 7 500 clients au deuxième trimestre 2012. Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 77 000 clients (5,4 %). Au 30 juin 2013, le taux de pénétration des résidences et entreprises câblées par le service illico télé numérique s'élevait à 55,1 %, contre 53,1 % un an plus tôt.
- Le service de télédistribution analogique a enregistré une baisse de 18 500 clients (-5,3 %) au deuxième trimestre 2013, contre une diminution de 23 600 clients à la même période de 2012. Sur une période de 12 mois, la baisse a été de 82 500 clients (-20,0 %). La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique explique en bonne partie cette diminution.

*Accès Internet par câble* – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 395 400 au 30 juin 2013, en baisse de 1 900 clients (-0,1 %) au deuxième trimestre 2013, contre une hausse de 600 clients à la même période de 2012. Pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2013, le service d'accès Internet par câble a recruté 54 300 clients (4,0 %) (tableau 3). Au 30 juin 2013, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 51,2 %, en regard de 50,0 % un an plus tôt.

*Téléphonie par câble* – Au 30 juin 2013, ce service comptait 1 274 700 clients, en hausse de 700 clients (0,1 %) au deuxième trimestre 2013, contre une progression de 10 900 clients au deuxième trimestre 2012. Ce service a recruté 51 300 clients (4,2 %) sur une période de 12 mois (tableau 3). Au 30 juin 2013, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 46,8 %, contre 45,6 % un an plus tôt.

*Téléphonie mobile* – Au 30 juin 2013, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 451 100, soit une augmentation de 30 200 lignes (7,2 %) par rapport à la fin du trimestre précédent, contre une hausse de 34 800 lignes au deuxième trimestre 2012. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 103 500 (29,8 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2013 (tableau 3).

**Tableau 3**  
**Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres**  
(en milliers de clients)

	Jun 2013	Mars 2013	Déc. 2012	Sept. 2012	Jun 2012	Mars 2012	Déc. 2011	Sept. 2011
Télédistribution :								
Analogique	330,4	348,9	370,4	395,1	412,9	436,5	460,7	496,1
Numérique	1 502,0	1 500,3	1 484,6	1 457,8	1 425,0	1 417,5	1 400,8	1 348,1
	<b>1 832,4</b>	1 849,2	1 855,0	1 852,9	1 837,9	1 854,0	1 861,5	1 844,2
Internet par câble	1 395,4	1 397,3	1 387,7	1 369,6	1 341,1	1 340,5	1 332,5	1 306,4
Téléphonie par câble	1 274,7	1 274,0	1 264,9	1 249,7	1 223,4	1 212,5	1 205,3	1 179,4
Téléphonie mobile <sup>1</sup>	451,1	420,9	402,6	378,3	347,6	312,8	290,6	258,1
Internet sans fil	7,8	7,0	7,1	7,4	6,8	5,9	5,6	5,2
<b>Total (unités de service)</b>	<b>4 961,4</b>	4 948,4	4 917,3	4 857,9	4 756,8	4 725,7	4 695,5	4 593,3

<sup>1</sup> En milliers de lignes

**Bénéfice d'exploitation** de 322,1 M\$, en hausse de 23,0 M\$ (7,7 %).

- La hausse du bénéfice d'exploitation s'explique surtout par l'impact de la hausse des revenus et par l'ajustement d'une provision pour droits de licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») afin de s'arrimer avec leur période de facturation.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,5 % au deuxième trimestre 2013, contre 53,8 % à la même période de 2012.

- Cette diminution est surtout attribuable à l'impact de la croissance des revenus (en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en pourcentage des revenus) et à l'impact de l'ajustement de la provision pour droits de licence du CRTC.

### **Résultats d'exploitation du premier semestre 2013**

**Revenus** de 1,34 G\$, soit une hausse de 53,9 M\$ (4,2 %) essentiellement attribuable aux mêmes facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2013.

- Revenus totaux des services de télédistribution de 543,4 M\$, soit une hausse de 7,5 M\$ (1,4 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 402,4 M\$, en hausse de 19,6 M\$ (5,1 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 235,2 M\$, soit une hausse de 10,4 M\$ (4,6 %).
- Revenus du service de téléphonie mobile de 103,1 M\$, en hausse de 24,7 M\$ (31,5 %).

- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 31,8 M\$, en baisse de 0,8 M\$ (-2,5 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 15,3 M\$, en baisse de 3,9 M\$ (-20,3 %).
- Revenus autres de 11,2 M\$, en baisse de 3,5 M\$ (-23,8 %).

**RMPA** de Vidéotron de 115,86 \$ au premier semestre 2013, contre 109,98 \$ à la même période de 2012, en hausse de 5,88 \$ (5,3 %).

### **Statistiques de clientèle**

*Unités de service* – Hausse de 44 100 unités de service (0,9 %) au premier semestre 2013, contre une augmentation de 61 300 unités de service à la même période de 2012.

*Télédistribution* – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 22 600 clients (-1,2 %) au premier semestre 2013, contre une diminution de 23 600 clients à la même période de 2012.

- Hausse de 17 400 clients (1,2 %) au service illico télé numérique pour les six premiers mois de 2013, contre une augmentation de 24 200 clients à la même période de 2012.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 40 000 clients (-10,8 %), contre une perte de 47 800 clients dans les six premiers mois de 2012.

*Accès Internet par câble* – Un total de 7 700 nouveaux clients, soit une hausse de 0,6 %, ont été recrutés au service d'accès Internet par câble, contre 8 600 clients à la période correspondante de 2012.

*Téléphonie par câble* – Augmentation de 9 800 clients (0,8 %) au premier semestre 2013, contre une progression de 18 100 clients à la même période de 2012.

*Téléphonie mobile* – Augmentation de 48 500 lignes, soit une hausse de 12,0 %, au premier semestre 2013, contre une augmentation de 57 000 lignes à la même période de 2012.

**Bénéfice d'exploitation** de 636,6 M\$, en hausse de 36,6 M\$ (6,1 %).

- La hausse du bénéfice d'exploitation s'explique surtout par :
  - l'impact de la hausse des revenus ;
  - l'ajustement d'une provision pour droits de licence du CRTC afin de s'arrimer avec leur période de facturation ;
  - la baisse de 2,9 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de certains frais d'exploitation liés principalement aux charges inhérentes au service à la clientèle.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,6 % pour le premier semestre 2013, contre 53,4 % à la même période de 2012. Les coûts d'exploitation en proportion des revenus ont enregistré une diminution pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2013.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 194,2 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre 124,2 M\$ à la même période de 2012, soit une augmentation de 70,0 M\$ (tableau 4).

- Cette augmentation s'explique par la diminution de 38,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, surtout attribuable à des investissements inférieurs dans le réseau 4G et dans la modernisation du réseau filaire, la hausse de 23,0 M\$ du bénéfice d'exploitation et un produit sur aliénation d'éléments d'actif supérieur.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 351,0 M\$ au premier semestre 2013, contre 224,3 M\$ à la même période de 2012 (tableau 4).

- Cette augmentation de 126,7 M\$ s'explique surtout par la diminution de 81,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, surtout attribuable à des investissements inférieurs dans le réseau 4G et dans la modernisation du réseau filaire, et par la hausse de 36,6 M\$ du bénéfice d'exploitation.

#### **Tableau 4 : Télécommunications**

##### **Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice d'exploitation	322,1 \$	299,1 \$	636,6 \$	600,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(126,8)	(161,5)	(272,4)	(345,0)
Acquisitions d'actifs incorporels	(10,8)	(14,6)	(23,8)	(33,1)
Produit d'aliénation d'éléments d'actif	9,7	1,2	10,6	2,4
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>194,2 \$</b>	<b>124,2 \$</b>	<b>351,0 \$</b>	<b>224,3 \$</b>

#### **Médias d'information**

##### **Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2013**

**Revenus** de 229,2 M\$, en baisse de 25,6 M\$ (-10,0 %).

- Revenus publicitaires en baisse de 13,9 % ; revenus numériques en baisse de 9,1 % ; revenus de tirage en baisse de 3,8 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 4,5 %.
- Baisse des revenus des quotidiens urbains de 10,8 % et des journaux régionaux de 13,0 % ; diminution des revenus des portails de 20,8 % principalement en raison de la baisse des revenus publicitaires.

**Bénéfice d'exploitation** de 23,9 M\$, en baisse de 11,7 M\$ (-32,9 %).

- Cette diminution est principalement attribuable à :
  - l'impact de la baisse des revenus.
 Contrebalancé en partie par :
  - l'incidence favorable de 13,6 M\$ liée aux mesures de restructuration et aux autres réductions de frais d'exploitation.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 89,6 % au deuxième trimestre 2013, contre 86,0 % à la même période de 2012. Cette hausse s'explique par la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus, contrebalancée en partie par l'incidence favorable au deuxième trimestre 2013 de la réduction des frais d'exploitation.

##### **Résultats d'exploitation du premier semestre 2013**

**Revenus** de 436,8 M\$, en baisse de 51,1 M\$ (-10,5 %).

- Revenus publicitaires en baisse de 14,0 % ; revenus numériques en baisse de 8,4 % ; revenus de tirage en baisse de 4,5 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 1,8 %.
- Baisse de revenus des quotidiens urbains de 10,5 % et des journaux régionaux de 13,2 % ; diminution des revenus des portails de 28,0 %, principalement en raison de la baisse des revenus publicitaires.

**Bénéfice d'exploitation** de 29,6 M\$, en baisse de 21,7 M\$ (-42,3 %).

- Cette diminution est principalement attribuable à :
  - l'impact de la baisse des revenus ;
  - l'écart défavorable de 1,8 M\$ sur le plan des crédits d'impôts multimédias sur la main-d'œuvre.

Contrebalancés en partie par :

- l'incidence favorable de 24,2 M\$ liée aux mesures de restructuration et aux autres réductions de frais d'exploitation.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 93,2 % au premier semestre 2013, contre 89,5 % à la même période de 2012. Cette augmentation s'explique surtout par les mêmes écarts défavorables que ceux évoqués ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2013.

### Flux de trésorerie d'exploitation

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 18,7 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre 30,7 M\$ au même trimestre de 2012 (tableau 5). Cette baisse de 12,0 M\$ s'explique surtout par le recul de 11,7 M\$ du bénéfice d'exploitation.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 21,3 M\$ au premier semestre 2013, contre 41,7 M\$ à la même période de 2012 (tableau 5). Ce recul de 20,4 M\$ s'explique principalement par la diminution de 21,7 M\$ du bénéfice d'exploitation.

#### **Tableau 5 : Médias d'information**

##### **Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice d'exploitation	23,9 \$	35,6 \$	29,6 \$	51,3 \$
Acquisitions d'immobilisations	(2,3)	(1,6)	(4,7)	(3,5)
Acquisitions d'actifs incorporels	(2,9)	(3,3)	(3,9)	(6,1)
Produit d'aliénation d'éléments d'actif	—	—	0,3	—
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>18,7 \$</b>	<b>30,7 \$</b>	<b>21,3 \$</b>	<b>41,7 \$</b>

### **Télédiffusion**

#### **Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2013**

**Revenus** stables de 113,6 M\$.

- Les revenus des activités de télévision ont augmenté de 1,4 M\$, ce qui s'explique surtout par :
  - l'augmentation des revenus d'abonnement des services spécialisés, dont l'impact des chaînes LCN, SUN News, TVA Sports, Moi&cie, addik<sup>TV</sup> et Yooopa ;
  - la hausse des revenus publicitaires des services spécialisés, dont les chaînes addik<sup>TV</sup>, Prise 2 et SUN News.

Contrebalancées par :

- la diminution des revenus publicitaires et autres du Réseau TVA.
- Les revenus totaux d'édition ont diminué de 1,4 M\$, surtout en raison d'une baisse des revenus de publicité et des revenus en kiosque.



**Bénéfice d'exploitation** de 18,1 M\$ au deuxième trimestre 2013, en baisse de 0,4 M\$ (-2,2 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de télévision en hausse de 0,3 M\$, qui s'explique surtout par :
  - la diminution de la perte d'exploitation de SUN News, attribuable à la hausse des revenus et à la réduction des coûts de main-d'œuvre et de contenus.

Contrebalancée en partie par :

- l'augmentation de certains frais d'exploitation au chapitre des chaînes spécialisées LCN, TVA Sports, addik<sup>TV</sup> et Moi&cie, dont les frais de publicité et de contenu.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation en baisse de 0,6 M\$, qui s'explique surtout par l'impact de la diminution des revenus.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 84,1 % au deuxième trimestre 2013, contre 83,7 % à la même période de 2012.

### **Résultats d'exploitation du premier semestre 2013**

**Revenus** de 226,6 M\$, en baisse de 2,4 M\$ (-1,0 %).

- Les revenus des activités de télévision sont demeurés stables. L'augmentation des revenus d'abonnement, dont l'impact des chaînes LCN, TVA Sports, Moi&cie, SUN News, Yoopa et addik<sup>TV</sup>, a été contrebalancée par la diminution des revenus publicitaires du Réseau TVA.
- Les revenus totaux d'édition ont diminué de 2,3 M\$, en raison de la baisse des revenus en kiosque et des revenus de publicité.

**Bénéfice d'exploitation** de 16,2 M\$, en hausse de 4,7 M\$ (40,9 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de télévision en hausse de 3,0 M\$, qui s'explique surtout par :
  - la diminution de la perte d'exploitation de SUN News, expliquée principalement par la réduction des coûts de main-d'œuvre et de contenus ;
  - la baisse des coûts d'exploitation du Réseau TVA, dont les coûts de contenus et de production, l'impact de la rationalisation des autres coûts et l'ajustement d'une provision pour droits de licence du CRTC afin de s'arrimer avec leur période de facturation.

Contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de certains frais d'exploitation au chapitre des chaînes spécialisées LCN, Moi&cie, TVA Sports et addik<sup>TV</sup>.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation en hausse de 1,7 M\$, qui s'explique surtout par :
  - l'incidence favorable sur les résultats du premier semestre 2013 de l'enregistrement au premier trimestre 2012 d'une charge de 2,3 M\$ attribuable aux années 2010 et 2011, due à l'adoption des nouveaux tarifs relatifs à la contribution des entreprises aux coûts qui découleraient des services de récupération des matières résiduelles fournis par les municipalités au Québec.

Contrebalancée en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 92,9 % au premier semestre 2013, contre 95,0 % à la même période de 2012. Cette diminution des coûts en proportion des revenus est surtout attribuable à la baisse des frais d'exploitation et à l'enregistrement, au premier semestre 2012, de coûts rétroactifs liés aux services de récupération des matières résiduelles.

## Flux de trésorerie d'exploitation

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 13,5 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre 32,0 M\$ pour la même période de 2012 (tableau 6). Cette diminution de 18,5 M\$ s'explique surtout par le produit de l'aliénation d'éléments d'actif de 21,0 M\$ inscrit au deuxième trimestre 2012, contrebalancé par l'impact de la diminution de 2,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 5,7 M\$ au premier semestre 2013, contre 19,1 M\$ à la même période de 2012 (tableau 6). Cette diminution de 13,4 M\$ s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse du deuxième trimestre 2013, contrebalancées pour le premier semestre 2013 par l'augmentation de 4,7 M\$ du bénéfice d'exploitation.

### **Tableau 6 : Télédiffusion**

#### **Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice d'exploitation	18,1 \$	18,5 \$	16,2 \$	11,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(4,3)	(6,8)	(9,6)	(12,1)
Acquisitions d'actifs incorporels	(0,3)	(0,7)	(0,9)	(1,3)
Produit d'aliénation d'éléments d'actif	—	21,0	—	21,0
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>13,5 \$</b>	<b>32,0 \$</b>	<b>5,7 \$</b>	<b>19,1 \$</b>

## **Loisir et divertissement**

### **Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2013**

**Revenus** de 62,6 M\$, en baisse de 0,3 M\$ (-0,5 %) par rapport au deuxième trimestre 2012.

- Baisse de 1,9 % des revenus de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») qui s'explique surtout par :
  - une diminution de 3,1 % des revenus de ventes au détail due principalement à la diminution des ventes de CD et de DVD ;
  - une baisse de 12,8 % des revenus de production expliquée surtout par un plus grand nombre de spectacles produits au deuxième trimestre 2012.

Contrebalancées par :

- une hausse de 4,7 % des revenus de distribution principalement attribuable à l'ajout de la distribution des albums d'un nouveau studio.
- Augmentation de 1,0 % des revenus du secteur Livres, qui s'explique principalement par la hausse des revenus en édition scolaire et en édition générale, contrebalancée par une diminution des revenus de distribution dans les grandes surfaces.

**Perte d'exploitation** de 0,6 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre une perte d'exploitation de 1,1 M\$ au deuxième trimestre 2012. Cet écart favorable de 0,5 M\$ est surtout attribuable à l'impact de la hausse des revenus du secteur Livres, jumelé à la baisse de certains frais d'exploitation de ce secteur.

### **Résultats d'exploitation du premier semestre 2013**

**Revenus** de 123,4 M\$, en baisse de 6,6 M\$ (-5,1 %).

- Baisse de 7,7 % des revenus de Groupe Archambault qui s'explique surtout par :
  - un recul de 20,1 % des revenus de distribution principalement attribuable à la sortie d'un plus grand nombre d'albums à succès au premier semestre 2012, jumelée à une baisse de la distribution de produits dans les magasins Le SuperClub Vidéo-tron ;

- une diminution de 31,2 % des revenus de production expliquée surtout par la production d'un plus grand nombre de spectacles au premier semestre 2012 ;
- une diminution de 2,4 % des revenus des ventes au détail due à la diminution des ventes de CD et de DVD.
- Diminution de 1,2 % des revenus du secteur Livres, qui s'explique principalement par la baisse des revenus de distribution, contrebalancée en partie par la hausse des revenus en édition scolaire.

**Perte d'exploitation** de 2,3 M\$ au premier semestre 2013, contre une perte d'exploitation de 0,8 M\$ à la même période de 2012. Cet écart défavorable de 1,5 M\$ s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus de Groupe Archambault.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** négatifs de 3,1 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre des flux négatifs de 4,1 M\$ à la même période de 2012 (tableau 7).

- Cet écart favorable de 1,0 M\$ s'explique surtout par la diminution de 0,5 M\$ de la perte d'exploitation et la baisse de 0,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** négatifs de 6,0 M\$ pour les six premiers mois de 2013, contre des flux négatifs de 5,4 M\$ à la même période de 2012 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 0,6 M\$ s'explique par l'augmentation de 1,5 M\$ de la perte d'exploitation, contrebalancée par une diminution de 0,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

### **Tableau 7 : Loisir et divertissement**

#### **Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Perte d'exploitation	(0,6) \$	(1,1) \$	(2,3) \$	(0,8) \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,5)	(0,9)	(1,0)	(1,8)
Acquisitions d'actifs incorporels	(2,0)	(2,1)	(2,7)	(2,8)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>(3,1) \$</b>	<b>(4,1) \$</b>	<b>(6,0) \$</b>	<b>(5,4) \$</b>

### **Technologies et communications interactives**

#### **Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2013**

**Revenus** de 35,8 M\$, en baisse de 3,6 M\$ (-9,1 %).

- Cette diminution s'explique surtout par :
  - une diminution des activités auprès de clients au Canada, dont une baisse des revenus intersectoriels avec d'autres secteurs de Québecor Média ;
  - une baisse des activités en Europe, particulièrement en Espagne et en France ;
  - une baisse des revenus en Asie.

**Bénéfice d'exploitation** de 4,4 M\$, en hausse de 1,4 M\$ (46,7 %). Cet écart favorable s'explique surtout par la baisse de certains frais d'exploitation, dont les coûts de main-d'œuvre, contrebalancée en partie par l'impact de la diminution des revenus.

## **Résultats d'exploitation du premier semestre 2013**

**Revenus** de 71,0 M\$, soit une baisse de 5,0 M\$ (-6,6 %) qui s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2013.

**Bénéfice d'exploitation** de 5,7 M\$, en baisse de 0,3 M\$ (-5,0 %), qui s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus, contrebalancé en partie par la diminution des frais d'exploitation, dont les coûts de main-d'œuvre.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 4,0 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre 1,9 M\$ à la même période de 2012 (tableau 8).

- Cet écart favorable de 2,1 M\$ est attribuable à la hausse de 1,4 M\$ du bénéfice d'exploitation, jumelée à la diminution de 0,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 4,5 M\$ au premier semestre 2013, contre 3,8 M\$ à la même période de 2012 (tableau 8).

- Cet écart favorable de 0,7 M\$ s'explique surtout par la diminution de 1,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

### **Tableau 8 : Technologies et communications interactives**

#### **Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice d'exploitation	4,4 \$	3,0 \$	5,7 \$	6,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,4)	(1,1)	(1,2)	(2,2)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>4,0 \$</b>	<b>1,9 \$</b>	<b>4,5 \$</b>	<b>3,8 \$</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

### Exploitation

#### *Deuxième trimestre 2013*

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 144,2 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre 223,9 M\$ à la même période de 2012.

- Cet écart défavorable de 79,7 M\$ s'explique principalement par :
  - l'écart défavorable de 61,3 M\$ de la variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, expliqué surtout par des écarts défavorables sur le plan des inventaires de Vidéotron et des créditeurs et des charges à payer de Vidéotron et de Nurun inc. ;
  - l'augmentation de 17,0 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt ;
  - le recul de 11,7 M\$ du bénéfice d'exploitation du secteur Médias d'information ;
  - l'écart défavorable de 10,1 M\$ des impôts exigibles.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 23,0 M\$ du bénéfice d'exploitation du secteur Télécommunications.

#### *Premier semestre 2013*

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 266,1 M\$ au premier semestre 2013, contre 457,4 M\$ à la même période de 2012.

- Cet écart défavorable de 191,3 M\$ s'explique principalement par :
  - l'écart défavorable de 141,1 M\$ de la variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, expliquée essentiellement par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse du deuxième trimestre 2013 ;
  - l'augmentation de 29,2 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt ;
  - l'écart défavorable de 28,8 M\$ des impôts exigibles ;
  - le recul de 21,7 M\$ du bénéfice d'exploitation dans le secteur Médias d'information.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 36,6 M\$ du bénéfice d'exploitation du secteur Télécommunications.

L'incidence défavorable d'un décalage des transactions sur les éléments hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, combinée à la réduction des avantages fiscaux auparavant disponibles pour le report des déboursés d'impôts, a affecté défavorablement les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation. Les déboursés d'intérêts sur un niveau d'endettement plus élevé, à la suite du rachat d'actions de Québecor Média réalisé au quatrième trimestre 2012, ont aussi entraîné un impact négatif. De même, suivant la tendance des derniers trimestres, la croissance de la rentabilité du secteur Télécommunications a généré une augmentation des flux de trésorerie, tandis que l'impact négatif de la concurrence et de la conjoncture économique difficile dans le secteur Médias d'information a eu un impact défavorable sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

**Fonds de roulement** négatif de 67,7 M\$ au 30 juin 2013, contre un fonds de roulement négatif de 113,8 M\$ au 31 décembre 2012. Cet écart favorable de 46,1 M\$ s'explique surtout par les investissements dans les actifs et passifs d'exploitation.

## **Investissement**

### *Deuxième trimestre 2013*

**Acquisitions d'immobilisations** de 135,1 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre 172,6 M\$ à la même période de 2012. La baisse de 37,5 M\$ s'explique surtout par :

- une diminution de 34,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations du secteur Télécommunications, principalement dans le réseau 4G et dans la modernisation du réseau filaire.

**Acquisitions d'actifs incorporels** de 15,8 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre 20,2 M\$ à la même période de 2012, soit une baisse de 4,4 M\$, principalement dans le secteur Télécommunications.

**Acquisitions d'entreprises** de 1,6 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre 0,8 M\$ à la même période de 2012.

**Dispositions d'entreprises** de 52,8 M\$ au deuxième trimestre 2013, en raison de la vente de *Jobboom* et de *Réseau Contact* à Technologies Interactives Mediagrif inc. (« Mediagrif »).

**Produit d'aliénation d'éléments d'actif** de 9,7 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre 22,2 M\$ au deuxième trimestre 2012.

- Le produit d'aliénation d'éléments d'actif de 9,7 M\$ au deuxième trimestre 2013 a été enregistré dans le secteur Télécommunications.
- Le produit d'aliénation d'éléments d'actif au deuxième trimestre 2012 comprend un montant de 21,0 M\$ enregistré dans le secteur Télédiffusion lors de la vente des participations dans les chaînes spécialisées *mysteryTV* et *The Cave*.

### *Premier semestre 2013*

**Acquisitions d'immobilisations** de 289,9 M\$ au premier semestre 2013, comparativement à 365,8 M\$ à la même période de 2012. Cet écart de 75,9 M\$ s'explique surtout par une diminution de 72,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations du secteur Télécommunications, attribuable aux mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse du deuxième trimestre 2013.

**Acquisition d'actifs incorporels** de 31,2 M\$ au premier semestre 2013, contre 42,3 M\$ à la même période de 2012, soit une baisse de 11,1 M\$, principalement dans le secteur Télécommunications.

**Acquisitions d'entreprises** de 1,6 M\$ au premier semestre 2013, contre 0,8 M\$ à la même période de 2012.

**Dispositions d'entreprises** de 52,8 M\$ au premier semestre 2013 en raison de la vente de *Jobboom* et de *Réseau Contact* à Mediagrif.

**Produit d'aliénation d'éléments d'actif** de 10,9 M\$ au premier semestre 2013, contre 23,4 M\$ à la même période de 2012, qui s'explique par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse du deuxième trimestre 2013.

## **Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média**

### *Deuxième trimestre 2013*

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média** de 10,8 M\$ au deuxième trimestre 2013, contre 53,4 M\$ à la même période de 2012 (tableau 9).

- Cet écart défavorable de 42,6 M\$ s'explique principalement par :
  - l'écart défavorable de 72,0 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ;
  - la baisse de 12,5 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actif.

Contrebalancés par :

- la diminution de 37,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média** négatifs de 30,1 M\$ au premier semestre 2013, contre des flux positifs de 88,6 M\$ à la même période de 2012 (tableau 9).

- Cet écart défavorable de 118,7 M\$ s'explique par :
  - l'écart défavorable de 193,2 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ;
  - la diminution de 12,5 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actif.

Contrebalancés par :

- la diminution de 75,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations ;
- la baisse de 11,1 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

### Tableau 9

#### Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Québec Média et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de cette filiale

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice (perte) d'exploitation :				
Télécommunications	322,1 \$	299,1 \$	636,6 \$	600,0 \$
Médias d'information	23,9	35,6	29,6	51,3
Télédiffusion	18,1	18,5	16,2	11,5
Loisir et divertissement	(0,6)	(1,1)	(2,3)	(0,8)
Technologies et communications interactives	4,4	3,0	5,7	6,0
Siège social	1,3	(3,7)	2,3	3,5
	<b>369,2</b>	351,4	<b>688,1</b>	671,5
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(91,9)	(76,5)	(182,5)	(156,7)
Portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(6,3)	(0,9)	(7,5)	(2,0)
Impôts exigibles	(30,3)	(20,3)	(54,6)	(25,8)
Autres	(2,0)	(2,1)	(0,4)	(0,2)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	<b>(86,7)</b>	(27,6)	<b>(163,0)</b>	(13,5)
<b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies</b>	<b>152,0</b>	224,0	<b>280,1</b>	473,3
Acquisitions d'immobilisations et acquisitions d'actifs incorporels, moins le produit de l'aliénation d'éléments d'actif :				
Télécommunications	(127,9)	(174,9)	(285,6)	(375,7)
Médias d'information	(5,2)	(4,9)	(8,3)	(9,6)
Télédiffusion	(4,6)	13,5	(10,5)	7,6
Loisir et divertissement	(2,5)	(3,0)	(3,7)	(4,6)
Technologies et communications interactives	(0,4)	(1,1)	(1,2)	(2,2)
Siège social	(0,6)	(0,2)	(0,9)	(0,2)
	<b>(141,2)</b>	(170,6)	<b>(310,2)</b>	(384,7)
<b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies</b>	<b>10,8 \$</b>	53,4 \$	<b>(30,1) \$</b>	88,6 \$

## **Financement**

**Dettes consolidées** (dettes à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 785,4 M\$ au premier semestre 2013. Variation nette favorable de 159,5 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours du premier semestre 2013, les augmentations de la dette se résument comme suit :
  - l'émission par Vidéotron, le 17 juin 2013, de billets de premier rang d'un montant en capital de 400,0 M\$. Ces billets portent intérêt à un taux de 5,625 % et viennent à échéance le 15 juin 2025.
  - la hausse de 198,9 M\$ de la dette due à la réduction de la juste valeur des options de règlement anticipé qui sont inscrites au bilan en diminution de la dette. Cette réduction s'explique par l'impact de l'évolution des taux d'intérêt et des primes de crédit ainsi que par le renversement de la juste valeur de l'option de règlement anticipé lié aux billets de premier rang de Vidéotron remboursés le 2 juillet 2013.
  - l'impact défavorable du taux de change estimé à 176,9 M\$. La hausse attribuable à ce facteur a été contrebalancée par une baisse du passif (ou d'une hausse de l'actif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés ».
  - la hausse de 11,0 M\$ de la dette de Québecor.
- Au cours de la même période, la dette a diminué principalement pour la raison suivante :
  - les remboursements courants totalisant 10,7 M\$ sur les facilités de crédit de Québecor Média et de Vidéotron.
- Le 2 juillet 2013, Vidéotron a utilisé le produit net de 394,8 M\$ tiré de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 5,625 %, émis le 17 juin 2013, pour rembourser par anticipation et retirer un montant en capital global de 380,0 M\$US de ses billets de premier rang portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant en avril 2018.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un passif net de 262,9 M\$ au 31 décembre 2012 à un passif net de 103,4 M\$ au 30 juin 2013, soit une variation nette favorable de 159,5 M\$, expliquée par :
  - l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés ;
  - le règlement à l'échéance du passif lié aux contrats de couverture de Québecor Média qui étaient utilisés pour couvrir le risque de taux de change sur le prêt à terme « B » remboursé par anticipation en totalité en décembre 2012.

Contrebalancés par :

- l'impact défavorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis ;
- la réalisation en juin 2013 de l'actif lié aux contrats de couverture de Vidéotron dans le cadre du remboursement le 2 juillet 2013 d'un montant en capital global de 380,0 M\$US des billets de premier rang portant intérêt à un taux de 9,125 % de cette filiale.
- Le 16 avril 2013, Québecor Média a lancé une offre publique d'échange visant l'échange de la totalité de ses billets de premier rang en circulation portant intérêt à un taux de 5,75 % et échéant le 15 janvier 2023, contre des billets d'un capital équivalent inscrits en vertu de la loi intitulée *Securities Act of 1933*. L'échange de la quasi-totalité (99,9 %) des billets a été effectué le 14 mai 2013.
- En juin 2013, Québecor Média a amendé sa facilité de crédit renouvelable de 300,0 M\$ afin de proroger sa date d'échéance jusqu'en janvier 2017 et d'amender certaines conditions.
- En juin 2013, Vidéotron a également amendé sa facilité de crédit renouvelable de 575,0 M\$ afin de proroger sa date d'échéance jusqu'en juillet 2018 et d'amender certaines conditions.
- Le 17 juin 2013, Québecor et la Caisse, ont annoncé la clôture du placement privé secondaire par CDP Capital, une filiale de la Caisse, de débetures subordonnées non garanties convertibles de Québecor, d'un capital global de 305,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,125 % et échéant en 2018. Québecor n'a reçu aucun produit de la vente de toutes les débetures vendues par CDP Capital dans le cadre de ce placement privé secondaire relatif à la transaction annoncée le 3 octobre 2012 et qui permettait à la Caisse de rééquilibrer son portefeuille en disposant d'une partie de son investissement important dans le secteur des médias et des télécommunications.



- Le 31 juillet 2013, Québecor Média a émis un avis pour le remboursement le 30 août 2013 d'un montant en capital de 265,0 M\$US de ses billets de premier rang émis le 17 janvier 2006 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant en mars 2016. Les billets seront remboursés à un prix de 101,292 % de leur montant en capital.
- Le 1<sup>er</sup> août 2013, Québecor Média a conclu une facilité de crédit de prêt à terme garanti de premier rang de 350,0 M\$US qui sera émis à un prix d'escompte de 99,50 % le 29 août 2013. Le prêt à terme portera intérêt au LIBOR américain, assujéti à un LIBOR plancher de 0,75 %, majoré d'une prime de 2,50 %. Cette facilité de crédit prévoit des paiements d'amortissement trimestriels correspondants à 1,00 % par année du montant en capital initial, et le solde est payable le 17 août 2020.

### **Situation financière au 30 juin 2013**

**Liquidités disponibles nettes** de 1,44 G\$ pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 567,0 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 874,9 M\$ (avant l'effet du remboursement, le 2 juillet 2013, d'un montant en capital global de 380,0 M\$US des billets de premier rang portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, de Vidéotron).

**Liquidités disponibles nettes** de 70,5 M\$ pour Québecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 1,7 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 72,2 M\$.

**Dettes consolidées** totalisant 5,32 G\$ au 30 juin 2013, soit une augmentation de 785,4 M\$ par rapport au 31 décembre 2012. Variation nette favorable de 159,5 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 2,76 G\$ de Vidéotron (2,13 G\$ au 31 décembre 2012), de 74,5 M\$ de Groupe TVA (74,4 M\$ au 31 décembre 2012), de 2,37 G\$ de Québecor Média (2,23 G\$ au 31 décembre 2012) et de 113,6 M\$ de Québecor (102,6 M\$ au 31 décembre 2012).

Au 30 juin 2013, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

#### **Tableau 10**

#### **Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor**

#### **Périodes de 12 mois terminées les 30 juin**

(en millions de dollars canadiens)

2014	422,1	\$
2015	97,7	
2016	947,1	
2017	11,7	
2018	390,3	
2019 et ultérieurement	3 560,5	
<b>Total</b>	<b>5 429,4</b>	<b>\$</b>

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 7,1 ans au 30 juin 2013, pro forma du rachat des billets de premier rang le 2 juillet 2013, portant intérêt à un taux de 9,125 % (7,1 ans au 31 décembre 2012). La dette était constituée approximativement de 89,8 % de dettes à taux fixe (89,7 % au 31 décembre 2012) et de 10,2 % de dettes à taux variable, pro forma du rachat des billets de premier rang portant intérêt à un taux de 9,125 % le 2 juillet 2013 (10,3 % au 31 décembre 2012).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir les engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de paiement de dividendes. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à leurs ententes de financement respectives. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 30 juin 2013, la Société et ses filiales respectaient tous leurs ratios financiers et clauses financières restrictives de leurs conventions de financement.

#### Dividendes déclarés

- Le 7 août 2013, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B (soit 0,025 \$ par action après avoir donné effet au fractionnement des actions catégorie A et des actions catégorie B, à raison de 2 pour 1, en vigueur à compter du 14 août 2013). Ce dividende sera versé le 17 septembre 2013 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 23 août 2013.

### Analyse du bilan consolidé au 30 juin 2013

#### Tableau 11

#### Bilan consolidé de Québecor

#### Analyse des principales variations entre les 30 juin 2013 et 31 décembre 2012

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2013	31 déc. 2012	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b>Actif</b>				
Espèces et quasi-espèces	573,0 \$	228,7	344,3	Flux de trésorerie généré par l'émission de billets de premier rang le 17 juin 2013, par Vidéotron
<b>Passif</b>				
Créditeurs et charges à payer	625,1	804,5	(179,4)	Incidence de la variation courante des activités
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	5 316,7	4 531,3	785,4	Cf. « Financement »
Instruments financiers dérivés <sup>1</sup>	103,4	262,9	(159,5)	Cf. « Financement »
Passifs d'impôts différés nets <sup>2</sup>	512,2	570,2	(58,0)	Réduction des impôts différés liée à la fluctuation de la juste valeur des options de règlement anticipé de dettes

<sup>1</sup> Passif à court et à long terme moins l'actif à long terme

<sup>2</sup> Passif à long terme moins l'actif à long terme

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 juin 2013, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, les paiements de coupons sur les débetures convertibles, les paiements minimaux exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 12.

**Tableau 12**  
**Obligations contractuelles de Québecor au 30 juin 2013**  
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an		1-3 ans		3-5 ans		5 ans et plus	
Dette à long terme <sup>1</sup>	5 429,4	\$	422,1	\$	1 044,8	\$	402,0	\$	3 560,5
Paiements d'intérêts <sup>2</sup>	2 444,1		301,0		656,6		530,9		955,6
Paiements de coupons sur les débetures convertibles	113,5		20,6		41,3		41,3		10,3
Contrats de location-exploitation	298,3		57,7		76,8		50,0		113,8
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	545,4		107,2		152,9		74,7		210,6
Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>	87,8		100,6		20,6		64,5		(97,9)
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>8 918,5</b>	<b>\$</b>	<b>1 009,2</b>	<b>\$</b>	<b>1 993,0</b>	<b>\$</b>	<b>1 163,4</b>	<b>\$</b>	<b>4 752,9</b>

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements liés aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

<sup>2</sup> Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et les taux d'intérêt des couvertures, et selon les taux de change des couvertures sur devises au 30 juin 2013.

<sup>3</sup> Estimation des déboursés futurs, déduction faite des encaissements futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

### Transactions entre parties liées

Au cours du deuxième trimestre 2013, la Société et ses filiales ont effectué des achats et engagé des dépenses de loyer avec des sociétés liées pour un montant de 1,1 M\$ (0,9 M\$ à la même période de 2012) compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 0,8 M\$ (1,1 M\$ à la même période de 2012). Ces transactions ont été conclues à des conditions équivalentes à celles existant pour des transactions entre sociétés non liées et ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier semestre 2013, la Société et ses filiales ont effectué des achats et engagé des dépenses de loyer avec des sociétés liées pour un montant de 1,1 M\$ (3,1 M\$ à la même période de 2012) compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 1,4 M\$ (2,0 M\$ au premier semestre 2012). Ces transactions ont été conclues à des conditions équivalentes à celles existant pour des transactions entre sociétés non liées et ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

## Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 13 présente les données du capital-actions de la Société au 31 juillet 2013. De plus, 1 184 591 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 31 juillet 2013.

**Tableau 13**

### Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2013	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	19 560 686	8,7 \$
Actions catégorie B	42 360 696	322,2

Le 7 août 2013, le conseil d'administration de la Société a approuvé un fractionnement des actions catégorie A et des actions subalternes catégorie B en circulation de la Société, à raison de 2 pour 1. Ainsi, les porteurs d'actions de la Société recevront une action additionnelle pour chaque action détenue à la date de clôture des registres le 14 août 2013, sous réserve de l'approbation des dépôts réglementaires auprès de la TSX. Les négociations sur les actions de la Société, sur la nouvelle base de 2 pour 1, commenceront à l'ouverture des marchés le 16 août 2013.

Le 7 août 2013, le conseil d'administration de Québecor a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 978 034 actions catégorie A représentant approximativement 5 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 214 624 actions catégorie B représentant approximativement 10 % des actions catégorie B détenues dans le public au 31 juillet 2013. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2013 et 12 août 2014, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la TSX. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Pour le premier semestre 2013, la Société a racheté et annulé 495 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 21,6 M\$ (143 400 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 5,3 M\$ au premier semestre 2012). L'excédent de 17,8 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis au premier semestre 2013 (4,2 M\$ au premier semestre 2012).

## Instruments financiers

Québecor et ses filiales utilisent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, des dettes à long terme et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA la totalité des versements sur leurs dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour renverser les positions de couverture existantes au moyen d'opérations de compensation. La Société et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme des instruments financiers dérivés et des composantes passif et dérivé des débetures convertibles au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

**Tableau 14**  
**Juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés**  
(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 juin 2013		31 décembre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme <sup>1</sup>	(5 429,4) \$	(5 502,5) \$	(4 845,1) \$	(5 109,1) \$
Instruments financiers dérivés :				
Options de règlement anticipé	63,9	63,9	264,9	264,9
Contrats de change à terme <sup>2</sup>	3,3	3,3	0,1	0,1
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt <sup>2</sup>	(106,7)	(106,7)	(263,0)	(263,0)
Composantes passif et dérivé des débetures convertibles	(123,8)	(123,8)	(132,7)	(132,7)

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements liés aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

<sup>2</sup> La valeur des contrats de change à terme utilisés pour renverser les positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

Les pertes (gains) sur évaluation et conversion des instruments financiers pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2013 sont résumés dans le tableau 15.

**Tableau 15**  
**Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers**  
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Perte (gain) sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	139,8 \$	(41,8) \$	132,6 \$	(123,8) \$
Pertes sur renversement des dérivés incorporés lors du rachat de dettes	67,0	—	67,0	9,7
Gain sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie	(2,1)	—	(2,3)	—
Gain sur la juste valeur de la composante dérivé des débetures convertibles	(2,0)	—	(2,3)	—
Gain sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	—	(0,1)	—	—
	202,7 \$	(41,9) \$	195,0 \$	(114,1) \$

Des pertes de 2,6 M\$ et de 28,5 M\$, respectivement au deuxième trimestre 2013 et au premier semestre 2013, ont été inscrites aux autres éléments du résultat global, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (gains de 6,5 M\$ et de 25,4 M\$ respectivement au deuxième trimestre 2012 et au premier semestre 2012).

La juste valeur estimative de la dette à long terme et de la composante passif des débetures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, lié à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou par la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés et de la composante dérivé des débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris les facteurs de volatilité et d'actualisation.

## Modifications aux conventions comptables

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Société a adopté rétrospectivement les normes suivantes. À moins d'avis contraire, l'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu un impact significatif sur les chiffres correspondants pour la période comparative.

- i) L'IFRS 10 *États financiers consolidés* a remplacé le SIC-12 *Consolidation – Entités ad hoc* et une partie de l'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère.
- ii) L'IFRS 11 *Partenariats* a remplacé l'IAS 31 *Participations dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations du contrat, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le tableau suivant résume les ajustements qui ont été enregistrés dans les états consolidés des résultats pour les chiffres correspondants des périodes antérieures :

Augmentation (diminution)	Trois mois terminés le 30 juin 2012	Six mois terminés le 30 juin 2012
Revenus	(1,8) \$	(4,2) \$
Achats de biens et services	(1,1)	(2,5)
Frais financiers	(0,7)	(1,7)
Bénéfice lié aux activités poursuivies	– \$	– \$

- iii) L'IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* est une nouvelle norme intégrée relative aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant de partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.
- iv) L'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* est une nouvelle norme intégrée qui établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et qui stipule les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur.
- v) L'IAS 1 *Présentation des états financiers* a été modifiée et le principal changement résultant des modifications apportées à cette norme est l'exigence de présenter distinctement les autres éléments du résultat global pouvant être reclassés aux résultats et les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats.
- vi) L'IAS 19 *Avantages du personnel (modifiée)* implique, entre autres, la comptabilisation immédiate de la composante de réévaluation dans les autres éléments du résultat global, ce qui élimine l'option précédemment disponible dans l'IAS 19 de comptabiliser ou de reporter les variations de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur de l'actif des régimes directement dans l'état consolidé des résultats. L'IAS 19 présente également l'approche de coût des intérêts nets qui remplace le rendement attendu sur les actifs du régime et les frais d'intérêts liés à l'obligation au titre des prestations définies par une composante unique de coût des intérêts nets calculé en multipliant l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies par le taux d'actualisation ayant été utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies. De plus, tous les coûts au titre des services passés doivent être comptabilisés à l'état des résultats dès que le régime est amendé et ne peuvent plus être répartis sur des périodes de service futures. L'IAS 19 permet aussi de choisir de comptabiliser immédiatement les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans les bénéfices non

répartis ou dans une catégorie distincte dans les capitaux propres. La Société a choisi de comptabiliser les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans le cumul des autres éléments du résultat global.

L'adoption de la norme modifiée a eu les impacts suivants sur les chiffres des périodes antérieures :

### États consolidés des résultats

Augmentation (diminution)	Trois mois terminés le 30 juin 2012	Six mois terminés le 30 juin 2012
Coûts liés au personnel	1,0 \$	1,9 \$
Frais financiers	3,2	6,4
Impôts différés	(1,1)	(2,2)
Bénéfice lié aux activités poursuivies	(3,1)	(6,1)
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux :		
Actionnaires	(1,5) \$	(3,0) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,6)	(3,1)

### Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Autres éléments de passif	2,1 \$	3,7 \$
Passif d'impôts différés	(0,6)	(1,0)
Bénéfice non répartis	75,4	48,4
Cumul des autres éléments du résultat global	(77,2)	(49,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	0,3	(1,5)

### Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2013, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société.

### Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer son réseau et l'offre de service mobile qui en découle ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux et de la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement de son réseau ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Québecor Média de restructurer avec succès les activités de ses journaux afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre les attaques de pirates informatiques ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement, ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.



Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez-vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 8 août 2013 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal, Québec

8 août 2013

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2013		2012				2011	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
<b>Exploitation</b>								
Revenus	1 088,4 \$	1 047,8 \$	1 137,8 \$	1 054,7 \$	1 079,8 \$	1 057,3 \$	1 140,1 \$	1 007,9 \$
Bénéfice d'exploitation	367,8	317,5	368,0	349,3	353,6	318,2	364,9	315,4
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	52,9	31,6	52,9	49,5	46,1	36,2	52,0	37,5
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(113,9)	3,1	(50,8)	47,5	16,1	30,2	34,0	(17,2)
Éléments inhabituels	(12,8)	(0,6)	4,0	(81,0)	2,2	3,4	(4,2)	3,3
Activités abandonnées	28,7	1,5	1,0	1,1	1,1	1,6	2,5	1,4
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>(45,1)</b>	<b>35,6</b>	7,1	17,1	65,5	71,4	84,3	25,0
<b>Données de base par action</b>								
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,85 \$	0,51 \$	0,84 \$	0,78 \$	0,72 \$	0,58 \$	0,81 \$	0,59 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(1,83)	0,05	(0,80)	0,75	0,25	0,48	0,53	(0,27)
Éléments inhabituels	(0,21)	(0,01)	0,06	(1,28)	0,03	0,05	(0,06)	0,05
Activités abandonnées	0,46	0,03	0,02	0,02	0,02	0,02	0,04	0,02
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>(0,73)</b>	<b>0,58</b>	0,12	0,27	1,02	1,13	1,32	0,39
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	62,1	62,3	62,7	63,1	63,5	63,5	63,5	63,9
<b>Données diluées par action</b>								
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,85 \$	0,44 \$	0,74 \$	0,78 \$	0,72 \$	0,57 \$	0,81 \$	0,58 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(1,83)	0,04	(0,68)	0,75	0,25	0,48	0,53	(0,27)
Éléments inhabituels	(0,21)	(0,01)	0,05	(1,28)	0,03	0,05	(0,06)	0,05
Activités abandonnées	0,46	0,03	0,01	0,02	0,02	0,02	0,04	0,02
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>(0,73)</b>	<b>0,50</b>	0,12	0,27	1,02	1,12	1,32	0,38
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	62,1	75,3	74,3	63,2	63,6	63,7	63,8	64,5